
Adresses du comité révolutionnaire du district d'Aix, département des Bouches-du-Rhône, lors de la séance du 19 brumaire an III (9 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresses du comité révolutionnaire du district d'Aix, département des Bouches-du-Rhône, lors de la séance du 19 brumaire an III (9 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 10-12;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_17979_t1_0010_0000_10

Fichier pdf généré le 04/10/2019

le bonheur des français en consolidant leur liberté; mais pour y parvenir soyez à votre poste, fermes et grands comme le peuple que vous représentez. Il secondera vos efforts, n'en doutez pas et vous jouirez de toute la plénitude de sa reconnaissance.

Nancy le 5 brumaire de l'an 3^e de la République française une, indivisible et démocratique.

Par les administrateurs du district de Nancy.

OU DINOT, *président*,
DEMANOSE, *agent national*,
LEREMPU, *secrétaire et 8 autres signatures*.

2

Les membres de la société populaire de Verzy, district de Reims, département de la Marne, réclament sur des réquisitions par lesquelles ils se disent lésés. Ils offrent un équivalent en soumissions volontaires qui donnent à peu près le même résultat et présentent une répartition plus égale.

Renvoyé au comité de Salut public (5).

3

La société populaire de Sarreguemines, département de la Moselle, applaudit à l'Adresse de la Convention nationale au peuple français, rétracte celle qu'elle a faite le 26 fructidor et proteste qu'elle n'a jamais voulu d'autre point de ralliement que la représentation nationale; elle jure une haine implacable aux agitateurs, aux intrigans et aux hommes de sang.

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

[*La société populaire de Sarreguemines à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (7)

Liberté, Égalité ou la mort.

Citoyens Représentans,

L'adresse de la Convention nationale au peuple françois vient d'être lue dans le lieu des séances de la société populaire a la suite de la fête des victoires, elle a été accueillie avec cet enthousiasme quelle inspire, mais qu'il est si difficile d'exprimer; les applaudissemens réitérés, les cris de vive la Convention, ont retentis dans cette enceinte, le voeu du peuple qui n'est plus comprimé par la terreur, a paru dans sa pureté et dans toute son énergie.

(5) P.-V., XLIX, 71.

(6) P.-V., XLIX, 71-72.

(7) C 325, pl. 1413, p. 21.

La société fidelle aux principes de vertu et de justice consacrés dans cette adresse salubre rétracte celle qu'elle a faite le 26 fructidor et proteste quelle n'a jamais voulu d'autre point de ralliement que la représentation nationale; elle jure une haine implacable aux agitateurs, aux intrigans et aux hommes de sang qui couverts du masque du patriotisme que vous venés de leur arracher, cherchoient à établir leur domination sur les ruines de la liberté.

Conservés, vertueux Représentans, l'attitude imposante que vous avés prise, signalés et frappés les ennemis du peuple, il jouira des bienfaits de la Révolution.

Salut et fraternité.

Suivent 56 signatures.

4

Le comité révolutionnaire du district d'Aix, département des Bouches-du-Rhône, applaudit à l'énergie de la Convention nationale qui a fait succéder à des jours de deuil, d'amertume et de crime, le règne de la vertu, de la justice et de la paix; les projets des despotes étrangers déjoués par la valeur de nos armées, ceux des despotes de l'intérieur déconcertés par la sagesse et la fermeté de la représentation nationale : tout annonce que la France heureuse et libre va jouir enfin des fruits de la révolution. Les dominateurs du Midi ont trouvé l'écueil de leurs menées perfides, dans les décrets de la Convention et dans les principes des représentans Auguis et Serres; c'est par eux que le Midi, trop longtemps comprimé, respire et commence à jouir des droits que les lois garantissent aux citoyens Français comme imprescriptibles; c'est par eux que les coeurs ont été rappelés à la confiance et à l'espoir; que les familles des citoyens vertueux et paisibles ont été rendues à la joie; que les cachots, destinés au crime seul, ne sont plus l'affreuse demeure de l'homme de bien, du vrai républicain. Il finit en protestant de son dévouement à la représentation nationale, et en jurant une guerre éternelle aux fripons, aux dilapidateurs, aux tyrans de toute espèce.

Mention honorable, insertion au bulletin (8).

[*Le comité révolutionnaire et de surveillance du district d'Aix au président de la Convention nationale, le 9 brumaire an III*] (9)

(8) P.-V., XLIX, 72.

(9) C 324, pl. 1395, p. 1.

Citoyen président

Les membres composant le comité révolutionnaire du district d'Aix s'empres- sent de vous communiquer la pure expression de leurs ames; comme vous, ils travailleront avec ardeur a accélérer le bonheur de la république, comme vous ils consacreront tous leurs efforts et facultés pour l'opérer, animés des plus purs sentimens, ils ne cesseront de faire des voeux et d'agir pour le bonheur de la Convention nationale, leur unique point de ralliement et celui du peuple français.

Salut et fraternité.

Les membres du comité révolutionnaire du district d'Aix.

MARESCHAL, *secrétaire et 5 autres signatures.*

[*Le comité révolutionnaire du district d'Aix à la Convention nationale, le 7 brumaire an III*] (10)

Représentans d'un peuple libre,

Ils sont venus ces Représentans fideles, ces Républicains vertueux, amis vrais de l'humanité; et tous les bons citoyens du Midi se sont levés en masse et à l'envi pour les féliciter! O jour heureux, jour de consolation et d'allégresse! vous présagez, dès votre aurore, une durée solide et inaltérable de bonheur.

Déjà les passions irrités sont calmées, les divisions cessent et la paix et la tranquillité renaissent dans nos contrées affligées.

Ces hommes recommandables, vos dignes collègues Auguis et Serres préparent encore des consolations au Républicain égaré et timide; les coeurs se relevent, la joie et l'espérance renaissent dans les familles, trop long-tems comprimées par les menées sourdes et perfides des agitateurs; l'homme vertueux, l'homme cher à l'humanité, à la République, peut jouir avec assurance de sa liberté; nous sommes rentrés dans les droits imprescriptibles que vous aviez consacrés par un décret solennel, et tous les bons citoyens, en chérissant la Convention nationale, aiment à retrouver, dans vos principes, les témoignages délicieux et consolans des coeurs vertueux et humains. Bien vous en vienne, citoyens Représentans, vos vertus seront transmises à la postérité; la reconnaissance nationale est votre récompense; vous avez bien mérité de la patrie et de l'humanité. Loin de nous ces temps de compression et de terreur, où le fidelle Républicain fut si long-tems en butte et condamné. Les jours de deuil et d'amertume ont passés: le regne de la vertu et de la justice doit tout sauver. Loin de nous ces cruelles images, ces sanguinaires et perfides projets, tous enfantés et mûris par l'excès du désordre, du désespoir, de l'ignominie et du

crime. Représentans, vous n'avez fait et n'achèverez la révolution que par le regne de la vertu; fermes et inébranlables à votre poste, n'ayez jamais en vue et à coeur que le bonheur du peuple; consacrez toutes vos facultés et vos efforts pour l'opérer. Ses sentimens sont prononcés; il fut toujours l'ami de la vertu, et bientôt, par un assentiment général, émané de tous les coeurs fideles et républicains, montrez-vous armés de la massue nationale; et qu'à jamais tous les traitres et dominateurs soient anéantis. Faites qu'une révolution, qui doit rendre les hommes heureux, ne laisse à punir que les vrais coupables, et que la volonté juste et sublime du peuple français, manifestée au monde entier, soit par-tout chérie et vénérée; que l'unité la plus intime maintienne ce superbe et rare édifice que vous avez élevé pour notre bonheur commun; que les principes sacrés de justice et de raison, énoncés dans votre adresse sublime au peuple français, soient en tous lieux reconus et appliqués, et que désormais il n'y ait plus qu'un esprit et un coeur au corps politique et républicain.

C'est en vain que les despotes coalisés, leurs satellites et leurs vils suppôts, menacent d'anéantir cette sublime constitution, cet heureux et juste vouloir de la nation française, les républicains français ont paru et le regne de la vertu, la liberté, l'égalité, par leur rare et juste valeur, les a devancés, et est imprimé par-tout.

C'est en vain que les agitateurs du Midi prétendoient à une subversion totale des principes républicains; vos sages décrets ont paru et par une propice et ferme application, le crime est anéanti; l'intrigue et la perfidie en ont frémi, mais les traitres seront démasqués; leur regne sera de peu de durée, la surveillance nationale va les atteindre; déjà, par votre sagesse, les continuateurs de Robespierre sont réprimés et punis; bientôt par l'efficacité de vos lumières et votre active surveillance, la République, délivrée de tous les sangsues, vampires et brigands à masque de patriotisme, qui ne cessent de la dévorer, sera encore une fois sauvée.

Quant à nous, Citoyens Représentans, fermes à notre poste, fideles à notre serment, nous suivrons avec zele la carrière révolutionnaire; nous ne cesserons de correspondre aux purs sentimens de la Convention nationale, notre unique point de ralliement. Nos voeux sont purs et sinceres; ils tendent tous directement à accélérer avec ardeur le bonheur de la République.

Nous déclarons une guerre éternelle aux aristocrates, aux contre-révolutionnaires; aux frippons et dilapidateurs, aux tyrans; et disons avec joie et transport.

Vive la République une et indivisible!

Vive la Convention nationale!

Vivent les Défenseurs de la patrie!

Vive le Peuple français!

Vivent la Liberté et l'égalité!

Fait à Aix, en séance du 7 brumaire, an troisième de la République française, une et indivisible.

(10) C 324, pl. 1395, p. 2 et 3. Adresse imprimée chez Prosper Mouret, imprimeur du comité révolutionnaire. *F. de la Républ.*, n° 50.

Les membres du comité Révolutionnaire du district d'Aix.

Signé, ROLAND, *président*, AMIC, IMBERT, SAVOURNIN, AUBERT, JULIEN, VERD, MALLET, LANTELME, DEMARIE, MAGNAN, J. P. MARESCHAL, *secrétaire*.

[*Le comité révolutionnaire du district d'Aix aux citoyens des communes du district, le 28 vendémiaire an III*] (11)

Citoyens,

Les représentants du peuple Auguis et Serres, envoyés en commission par la Convention nationale dans les départemens des Bouches-du-Rhône, du Var et de l'Ardèche pour faire respecter les loix, apaiser les troubles et dissensions intestines, en nous donnant leur confiance, ont voulu que, n'ayant en vue et à coeur que le bonheur du peuple, nous fissions tous nos efforts, et consacrons toutes nos facultés pour l'opérer.

Leurs espérances ne seront point déçues, et nos coeurs et nos sentiments correspondent intimement aux leurs.

Amour sacré de la Patrie, amour pur de l'humanité, respect et soumission aux loix, fidélité républicaine, fermeté révolutionnaire, telle est l'expression de nos âmes; c'est le cri de la vérité!

Sans doute, Citoyens, vous partagerez ces sentimens; ils consolideront à jamais notre bon-heur commun; et d'un sincère accord, et d'une union intime, vous n'aurez, comme nous, pour point unique de ralliement, que la Convention nationale.

Que les haines et la vengeance disparaissent; n'ayons que l'unique ambition de servir la Patrie; que les divisions cessent; que les passions irritées se calment et que la Paix et la tranquillité soient dans vos âmes. Jouissez en assurance des bienfaits de la nature; aimez à goûter les charmes des vertus sociales; livrez-vous aux doux épanchemens de l'amitié et de la reconnaissance et sur-tout accélérez avec ardeur le bonheur de la République.

Les citoyens *égarés* ou *trompés*, trouveront en nous des *consolateurs*.

L'aristocratie, le contre-révolutionnaire, l'ennemi du peuple, le dilapidateur et l'homme de sang, des ennemis irréconciliables.

Nous rappelons à toutes les communes du district d'Aix, la loi du 7 fructidor, qui prescrit à tous les comités des diverses communes, de déposer, sans délai, les pièces, renseignemens et effets dont ils sont dépositaires, pour que de suite il puisse être fait droit aux justes réclamations; les divers griefs des réclamans devant être en même tems portés aux représentans du peuple.

Fait en séance, à Aix, le 28 vendémiaire, l'an 3^e de la République Française, une et indivisible.

Les membres du comité Révolutionnaire du district d'Aix.

ROLAND, *président*, J. P. MARESCHAL, *secrétaire et 10 autres signatures*.

(11) C 324, pl. 1395, p. 4 et 5. Adresse imprimée chez Prosper Mouret, imprimeur du comité révolutionnaire.

5

La société populaire du Port-[de] la-Montagne, ci-devant [Le Port-] Sainte-Marie, district d'Agen, département de Lot-et-Garonne, exprime son indignation et sa haine contre la tyrannie de Robespierre et de ses complices; elle demande vengeance contre les partisans de leur système destructeur de l'espèce humaine, et que le représentant Ysabeau continue sa mission pendant un second trimestre pour achever dans le département de Lot-et-Garonne tout le bien qu'il y a commencé.

La Convention nationale décrète la mention honorable et l'insertion au bulletin de cette adresse, et passe à l'ordre du jour sur la demande relative à Ysabeau (12).

[*La société régénérée des Amis de la constitution de 1793 à la Convention nationale, Port-la-Montagne, s. d.*] (13)

Liberté, Égalité, Unité, indivisibilité,
Mort aux tirans.

Citoyens Représentants,

Lorsque la république s'élançait du sein des orages et des trahisons vers les institutions qui doivent assurer la Liberté; lorsque vous méditez des lois pour accélérer le retour de la tranquillité publique; lorsque la nation française s'élève par des victoires à ses glorieuses destinées, au moment où elle se prépare à de nouveaux combats contre les tirans de l'Europe, un hypocrite féroce voulait assassiner la liberté et en substituant au Gouvernement républicain le crime et la tyrannie, il voulait nous mener à l'esclavage par l'échaffaud. Cette horrible conspiration, profonde dans ses moyens, immense dans ses ramifications, ourdie et organisée à côté de vous par un monstre sanguinaire; cachée sous le manteau du patriotisme, elle devait faire rentrer la révolution dans le cahos, d'où tant de sacrifices faits par le peuple, tant de travaux de la Convention nationale, tant de courage de ses armées, l'ont faite eclorre. Elle préparait par la terreur cette forte crise, qui devait anéantir la liberté publique... Elle voulait nous mener à cet excès de stupeur qui empêche de s'effrayer du despotisme, et en proportionnait les moyens avec le but qu'elle se proposait. Le conspirateur osait espérer de nous donner un tiran sous un nom déguisé, et vos cadavres devaient être les marches d'un nouveau trône, relevé par la main sanglante du crime.

Les cris de cent mille Citoyens, morts victimes de ce projet atroce, parviennent jusqu'à

(12) P.-V., XLIX, 72-73.

(13) C 325, pl. 1413, p. 1. *F. de la Républ.*, n° 50; *Bull.*, 21 brum. (suppl.).